



FONDS DE PRÉPARATION DU PROJET DE CONNECTIVITÉ RURALE POUR UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES ET OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

AVIS SPÉCIFIQUE DE PASSATION DES MARCHES

Titre du dossier de Passation	Recrutement d'un(e) Expert en Développement Rural pour la préparation et la mise en œuvre du Projet de Connectivité Rurale pour un meilleur accès aux services et opportunités économiques dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)
N° de Référence	Avis à Manifestation d'Intérêt n°065/PACOGA/C2/22
Date de Soumission des dossiers de candidatures	Mercredi 06 Avril 2022 à 10h00
Adresses	Cellule de Coordination du Projet de Renaissance des Infrastructures en Côte d'Ivoire (CC-PRICI) sise aux Deux- plateaux – Vallon, cité LEMANIA, lot 1802 1^{er} étage au Bureau de la Passation de Marchés 08 BP 2346 ABIDJAN 08 –Côte d'Ivoire, Tel : (225) 27 22 40 90 90 / 91 Fax : (225) 27 22 41 35 59 Adresse électronique : gekpini@gmail.com; Copies à: pkangah@prici.ci et demimohamed@yahoo.fr

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu un financement de Trois cent quinze millions (315 000 000) de dollars US, par le Crédit n°6272-CI de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre du Projet d'Intégration Port-Ville du Grand Abidjan (PACOGA). La Cellule de Coordination du PRICI (CC-PRICI) agissant en sa qualité d'Agence fiduciaire du PACOGA, compte utiliser une partie des fonds pour financer le recrutement **d'un(e) Expert en Développement Rural** pour la préparation et la mise en œuvre **du Projet de Connectivité Rurale pour un meilleur accès aux services et opportunités économiques dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)**.
2. La Cellule de Coordination du PRICI (CC-PRICI) agissant en sa qualité d'Agence fiduciaire du PACOGA, invite, par la présente, les Candidat(e)s éligibles pour occuper la fonction d'**Expert en Développement Rural**.
3. La Cellule de Coordination du PRICI (CC-PRICI) attribuera au Candidat retenu, un contrat d'un (1) an renouvelable à temps plein sur la durée du Projet. Le candidat ne sera confirmé qu'après la revue de ses performances sur une période d'essai d'un an conformément aux termes de références.
4. Les Termes de Références comprenant les objectifs de la mission, les compétences et les qualifications, attendues peuvent être téléchargés par le lien suivant : <https://www.prici.ci/up/2203220957.pdf>
5. Le Candidat sera sélectionné conformément aux procédures de sélection des Consultants Individuels définies dans les Directives Passation des marchés dans le cadre du Financement de Projets d'Investissement (FPI), Fourniture, Travaux, Services autres que les services de Consultants et Services de Consultants de Juillet 2016, révisions de Novembre 2017 et en Août 2018.
6. Les Candidat(e)s peuvent demander des clarifications par écrit à l'adresse électronique : gekpini@gmail.com; Copies à: pkangah@prici.ci et demimohamed@yahoo.fr.

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER



Union – Discipline - Travail



**CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE RENAISSANCE DES
INFRASTRUCTURES DE COTE D'IVOIRE (CC-PRICI)**

**Recrutement d'un Expert en Développement Rural pour la préparation
et la mise en œuvre du**

**Projet de Connectivité Rurale pour un meilleur accès aux services et
opportunités économiques dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI)**

Termes de référence

Mars 2022

1. CONTEXTE

La partie nord de la Côte d'Ivoire comprend 11 régions, à savoir : le Bafing, le Worodougou, le Béré, le Hambol, le Gontougo, le Kabadougou, le Folon, la Bagoué, le Poro, le Tchologo et le Bounkani. Ces régions du Nord sont parmi celles les plus à la traîne de la Côte d'Ivoire, en termes de pauvreté, de capital humain (santé et éducation) et de disparités entre les genres. Ces régions sont également sujettes à la fragilité et aux conflits avec une concentration d'incidents plus importante que dans le reste du pays, en l'occurrence, les effets des crises de la région sahélienne (principalement le Burkina Faso et le Mali) avec un risque de propagation et d'intensification des conflits.

Les zones rurales de ces régions sont confrontées à plusieurs chocs internes et externes tels que les conflits entre éleveurs et agriculteurs, la violence et les impacts du changement climatique.

Si la pauvreté et le faible développement du capital humain constituent des questions transversales dont les causes profondes sont nombreuses, le manque d'accès (physique et numérique) aux services sociaux de base (éducation et santé) et aux opportunités économiques est un facteur déterminant clé de la pauvreté dans les régions ciblées. Cet isolement (manque d'opportunités) recoupe différents secteurs de développement et devrait être traité de manière intégrée.

C'est pour apporter un appui à la résorption de cette situation que la Banque Mondiale envisage financer le Projet de Connectivité Rurale pour un meilleur accès aux services et opportunités économiques dans le Nord de la Côte d'Ivoire (PCR-NCI). Ce projet portera principalement sur les six (6) régions frontalières du Nord de la Côte d'Ivoire, à savoir : la Bagoué, le Bounkani, le Folon, le Kabadougou, le Poro et le Tchologo. Une ouverture pourra être envisagée plus tard sur les cinq autres régions (Bafing, Béré, Gontougo, Hambol, et Worodougou).

Le financement apporté par la Banque est estimé à 300 millions USD, assorti de conditions de décaissement basées sur la performance. Cette approche est rendue indispensable en raison de la particularité du projet qui ambitionne d'accompagner une réforme, mais également pour s'inscrire dans l'approche centrée sur les résultats qui est un des axes majeurs de la politique nationale. Il est également envisagé que le Fonds d'Entretien Routier (FER) et les Filières agricoles (Coton, Anacarde, etc) puissent apporter une contribution au financement des activités d'entretien routier.

Les activités du PCR-NCI vont porter sur trois volets principaux :

- a. *Volet connectivité rurale* : Ce volet vise à améliorer la connectivité dans les zones rurales, pour une meilleure accessibilité physique aux écoles, centres de santé et marchés ruraux et urbains. Il comprendra les activités suivantes : (i) aménagement, réhabilitation et entretien de routes rurales stratégiques ; (ii) entretien de routes rurales déjà réhabilitées et (iii) petites interventions sur les routes rurales non stratégiques. Ces travaux devraient comporter également des aménagements spécifiques pour renforcer la sécurité routière et la résilience des routes et des populations aux changements climatiques à travers une meilleure gestion des eaux de ruissellement (avec en particulier l'approche « Green Roads For Water), ainsi que la protection du patrimoine routier (barrières de pluies). Il est aussi envisagé l'aménagement et le bitumage d'axes routiers qui désenclavent le maximum de population. Il sera également

exploré la possibilité de saisir l'opportunité des travaux routiers pour poser l'infrastructure passive destinée à accueillir la fibre optique, ce qui pourrait servir d'incitation pour les opérateurs de connectivité numérique.

- b. *Volet Infrastructure Rurale* : Ce volet vise à optimiser l'impact des interventions sur les infrastructures routières, à travers diverses activités complémentaires : (i) aménagement/réhabilitation de marchés ruraux, équipements de stockage et plateformes de groupage pour renforcer la chaîne logistique agricole et ainsi réduire les pertes post-récolte ; (ii) infrastructures diverses pour renforcer la cohésion sociale dans les zones rurales (réhabilitation de bâtiments, aménagement de points d'eau, points de lavage des mains, toilettes, clôtures et autres dans les écoles et centres de santé ruraux, petites infrastructures en appui aux initiatives communautaires, fournitures diverses y compris équipements numériques, petites extensions d'eau et d'électricité etc.) ; (iii) plantation d'arbres et création de bosquets pour contribuer au programme REDD+ de reforestation du pays, pour une meilleure résilience aux changements climatiques ; (iv) infrastructures (voirie, drainage, éclairage public et.) dans les centres urbains de niveau tertiaire afin de renforcer les dynamiques territoriales ; et (v) appui au développement des Moyens Intermédiaires de Transport (MIT) à travers une opération pilote en faveur de groupements féminins.
- c. *Volet Assistance Technique, Appui institutionnel et contribution à la gestion du projet* : Ce volet comporte des activités « transversales » à celles présentées ci-dessus : (i) appui à la finalisation de la stratégie des routes rurales ; (ii) Appui à la gestion du secteur routier (renforcement des outils de gestion des réseaux routiers, amélioration de la gouvernance du FER etc.) ; (iii) Renforcement des capacités des acteurs publics et privés en matière de conception et exécution des travaux de routes rurales ; (iv) appui à l'élaboration du plan d'adaptation du secteur des transports aux changements climatiques.

Les présents termes de références visent à recruter un Expert en Développement Rural pour la préparation et la mise en œuvre du Projet.

2. MISSIONS, TACHES ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité du Coordonnateur, l'Expert en Développement Rural aura pour mission principale le suivi de la préparation et de la mise en œuvre des activités relatives à la planification, aux études, à la supervision des travaux d'infrastructures rurales à réaliser dans le cadre du PCR-NCI.

Sous l'autorité du Coordonnateur, l'Expert en Développement Rural devra, pour le volet infrastructures rurales du PCR-NCI :

- Préparer les termes de références des activités ou réviser/finaliser ceux élaborés par les tiers ;
- Élaborer en collaboration avec la Cellule marché et les agences d'exécution, les dossiers de consultation pour les prestations ;
- participer au processus d'analyse des offres ;

-
- Participer à la validation des rapports d'études et autres prestations ;
 - Procéder à la revue et la validation des rapports d'activités des Agences d'exécution ;
 - Superviser les activités d'infrastructures rurales du projet ;
 - Participer à la préparation des missions de supervision de la Banque et participer à ces missions ;
 - Participer à l'élaboration des rapports d'activités trimestriels du projet à transmettre à la Banque ;
 - Exécuter toute autre tâche relevant du volet Infrastructures rurales à la demande du Coordonnateur.

3. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Le (la) candidat (e) devra :

- Qualification : Être titulaire d'un diplôme BAC+4 minimum, en Génie Rural, Économie rurale ou autre discipline pertinente ;
- Expérience générale : au moins dix années ;
- Expérience spécifique : Justifier de références dans des activités de mise en œuvre et/ou d'encadrement de projets de développement rural, conception d'aménagements à caractère rural (pistes rurales, marchés ruraux, hydraulique rurale/villageoise, électrification rurale, aménagements hydro-agricoles etc.) ainsi que de développement communautaire (y compris planification). L'expérience en mise en œuvre des approches participatives sera un atout.
- Autres compétences :
 - Avoir une bonne connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power point, Ms Project, et autres outils de communication) ;
 - Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
 - Avoir un bon sens du leadership ;
 - Avoir une très bonne capacité de communication orale et écrite en français.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

4. DUREE DE LA MISSION

Le contrat comprendra deux tranches :

- Une tranche ferme couvrant la période de préparation du projet d'environ neuf (09 mois), avec une période d'essai de trois (03 mois)
- Une tranche conditionnelle couvrant la période d'exécution du projet d'environ (7-8 ans), avec une durée de contrat d'un (01) an renouvelable.

Le renouvellement ne pourra intervenir qu'après une évaluation jugée satisfaisante par la CC-PRICI. La tranche conditionnelle est assujettie à des prestations satisfaisantes lors de la tranche ferme et la disponibilité de financements pour l'exécution du projet.

Le poste de travail sera d'abord localisé à Abidjan (jusqu'en décembre 2022), puis pourrait être délocalisé à Korhogo pour la période de mise en œuvre du projet.

5. MODALITES DE RECRUTEMENT

Le contrat étant rémunéré sur des ressources apportées par la Banque mondiale, l'Expert sera recruté par la méthode de Sélection de Consultant Individuel telle que décrite dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)- Fournitures, Service de Consultants de Juillet 2016, révisés en Novembre 2017, Août 2018 et Octobre 2020.

L'Expert en Développement Rural sera recruté(e) sur la base de ses qualifications académiques et expériences professionnelles pertinentes, et de sa capacité à réaliser les missions définies.

Les critères de qualification (diplôme) et expérience générale (nombre d'années) sont éliminatoires. Seul le candidat remplissant ces conditions minimales et ayant les meilleures expériences spécifiques sera appelé à négocier.

6. DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une lettre de motivation manuscrite ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- tout document pouvant attester des références spécifiques ;
- La photocopie des diplômes ;
- Les noms et contacts des personnes de référence citées.

Le dossier devra être déposé sous plis fermé avec la mention "recrutement d'un Expert en Développement Rural » au plus tard le _____ 2022 à __h__mn précises, à l'adresse suivante :

**Cellule de Coordination du Projet de Renaissance des Infrastructures de Côte d'Ivoire (PRI-CI)
sise aux II Plateaux – Vallons, Cité Lemania, lot N° 1802**

**08 BP 2346 Abidjan 08 Côte d'Ivoire - Tél : (225) 22 40 90 90 /91 - 22 41 47 74 Fax : (225)
22 41 35 59**